NUMÉRO 9 1930

ARCHIVES
DU
SPIRITISME MONDIAL

ORGANE de la FÉDÉRATION SPIRITE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

ABONNEMENT ANNUEL
ANNUAL SUBSCRIPTION 10 fr. ABONO ANUAL

"MAISON DES SPIRITES"
8, Rue Copernic, 8
PARIS XVIe

Fédération Spirite Internationale

(INTERNATIONAL SPIRITUALIST'S FEDERATION)

COMITE EXECUTIF

Président d'Honneur : Lady CONAN DOYLE
Windlesham, Crowborough, Sussex, England

Président : W. OATEN
Editeur de *The Two Worlds*
18, Corporation Street, Manchester (England)

Vice-Président : Jean MEYER
Vice-Président de l'*Union Spirite Française*
Fondateur de l'*Institut Métapsychique International*
Directeur de la *Revue Spirite*
Villa Valrose, Béziers (France)

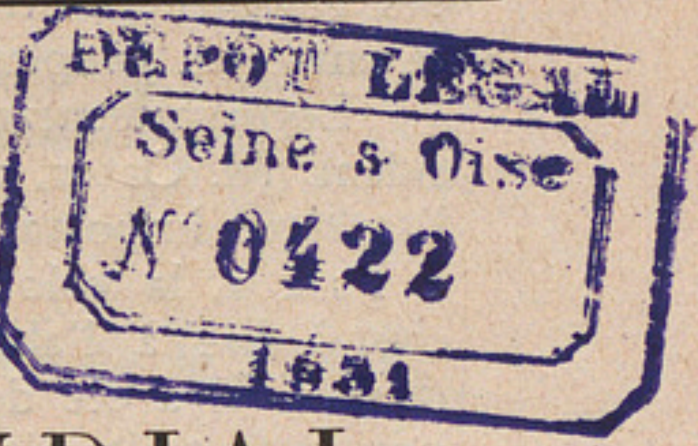
Secrétaire Général : André RIPERT
Administrateur de la *Maison des Spirites*
8, rue Copernic (Paris-16e)

Trésorier : Albert PAUCHARD
Président d'honneur de la *Société d'Etudes Psychiques*
12, rue Carteret, Genève (Suisse)

1er *Conseiller* : M. BEVERSLUIS
Rédacteur à la *Revue Spirite Hollandaise « Geest en Leven »*
Zuidwolde (Nederland)

2e *Conseiller* : M. BRUNS
Président de la « *Wahrer Weg* »
Heidornstr. 1-11, Hanovre (Allemagne)

N° 9 1930



ARCHIVES DU SPIRITISME MONDIAL

Organe de la Fédération Spirite Internationale

INTRODUCTION

Comme chaque année les Comités Exécutif et Général de la Fédération Spirite Internationale se sont réunis au siège de la F. S. I., à la *Maison des Spirites*. Nous reproduisons plus loin le texte des procès-verbaux officiels de ces deux réunions.

Nous voulons dire ici en quelques mots autre chose que ce que peut apporter à nos lecteurs ce texte officiel : Ces deux Comités, bien qu'attristés par le mauvais état de santé de notre cher Vice-Président, M. Jean Meyer, ont cependant manifesté un esprit d'entente et une cordialité fraternelle particulièrement précieuse pour l'œuvre que poursuit la F.S.I., dans les temps actuels où tant de causes de divisions surgissent entre les peuples. Sans doute, encore cette année notre Fédération n'atteint pas complètement tous les buts qu'elle s'est proposée. Encore cette année, nous voyons devant nous grandir la tâche qui nous incombe pour l'accomplissement de laquelle les moyens dont nous disposons paraissent disproportionnés. Mais notre foi grandit aussi avec les difficultés qui se dressent devant nous.

Le prochain Congrès International de la Haye aura comme but principal, comme « leit-motiv », l'amélioration des conditions légales et matérielles dans lesquelles s'exerce la *médiumnité* en général et particulièrement la *médiumnité guérissante*.

Ce sujet, à vrai dire, reste au centre de toutes nos préoccupations puisque c'est seulement par le développement de la médiumnité que notre phénomènologie se complètera et s'enrichira normalement.

L'ampleur du débat qui va s'ouvrir à La Haye sera donc facilement appréciée par toutes les intelligences déjà éclairées par la Vérité Spirite. Nous voudrions cependant qu'un très grand nombre de rapports nous soient adressés sur ce sujet, tant par les Fédérations que par des correspondants personnels, afin d'être à même de montrer au grand public la signification et la valeur philosophique et morale de la médiumnité. Nous ne doutons pas qu'un grand effort ne soit fait dans ce sens. Nous voudrions être sûrs que cet effort atteindra son but qui est de libérer la médiumnité de la suspicion et de la persécution dont on l'entoure encore généralement.

Il importe, en effet, maintenant, que nos médiums soient libres de développer des qualités spécialisées et précises. Notre grand argument, ne l'oublions pas, est la démonstration expérimentale des facultés de l'homme intérieur — de « l'homme intégral » pour reprendre une expression de Léon Denis. Or, jamais autant que dans l'époque actuelle, le monde n'a eu besoin de démonstrations spirituelles pour consolider sa foi chancelante.

La reconnaissance définitive des facultés médiumniques doit ouvrir une ère nouvelle, non seulement à la psychologie et à la philosophie, en général, mais encore et surtout ce doit être un moyen exceptionnel d'élargissement

des consciences vers une conception des rapports matériels entre les hommes et entre les peuples très différente de nos mœurs actuelles.

Les représentants de la Fédération Anglaise et, notamment, notre président, M. Oaten, ont souligné, lors de la réunion du dernier Comité Général, l'extrême importance que prenait dans les milieux spirites anglais l'idée de « Paix », la volonté d'organiser la Paix sur des bases réellement spirituelles, c'est-à-dire à l'abri des discussions et des ambitions nationales et individuelles. Il a été décidé que chaque Congrès de la *Fédération Spirite Internationale* traiterait une motion dans ce sens, destinée à montrer au monde entier l'activité de tous les Spirites au service de l'Idéal de Paix.

Pacifistes avant tout, nos Fédérations et les membres de chaque groupement spiritualiste se doivent de propager par le monde les forces pensées qui, seules, peuvent provoquer la réunion et la communion des hommes et des nations. C'est sur cette manifestation précise que le Comité de la F. S. I. a terminé ses travaux.

Est-il nècessaire de souligner combien cette grande œuvre vient à son heure ? Alors que les difficultés internationales surgissent plus angoissantes et plus cruelles, il a paru au Comité Général réuni à Paris qu'un appel solennel vers les forces invisibles devrait, dans le Congrès futur, coordonner l'action des Spiritualistes vers la Paix indispensables à tout progrès humain. C'est dans ce sens que le présent numéro des « *Archives du Spiritisme Mondial* transmet à tous les êtres ses vœux les plus sincères et son appel le plus cordial et le plus profondément fraternel.

Le Secrétaire général : A. RIPERT.

PARTIE OFFICIELLE

Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de la F. S. I.

Mercredi 15 Octobre 1930, à midi

La séance est ouverte à midi.

Sont présents :

M. OATEN, président de la F. S. I.;
M. RIPERT, secrétaire général;
M. BEVERSLUIS, premier conseiller.

Le secrétaire général donne lecture des lettres de MM. Meyer, vice-président de la F. S. I. et Forestier, secrétaire général de l'*Union Spirite Française;* de MM. Pauchard, trésorier de la F. S. I.; Bruns, deuxième conseiller à la F. S. I.; L'Homme, de l'*Union Spirite Belge;* Rishi, de l'*Indian Spiritualist Society*, de la *National Spiritualist Association des Etats-Unis* et de la *National Spiritualist Association du Canada.*

Le Président dit alors toute l'émotion du Bureau de la F. S. I. au sujet de l'état de santé de M. Meyer, il demandera au Comité Général de voter une adresse à ce sujet.

On passe ensuite à l'ordre du jour.

1° *Lecture du procès-verbal de la précédente réunion.* — Ce rapport ayant été publié dans les « Archives du Spiritisme Mondial », le Comité juge inutile d'en donner lecture et n'ayant aucune observation à présenter l'adopte à l'unanimité.

2° *Lecture du rapport du Secrétaire général.* — Ce rapport est accepté. (Voir ce rapport, page 11.).

3° *Lecture du rapport du Trésorier.* — M. Pauchard étant dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Comité n'a envoyé que le relevé de ses comptes sans y joindre son livre de comptabilité; le Président propose d'accepter les comptes du Trésorier tels que celui-ci les a établis sous réserve d'examen des livres lors de la prchaine réunion à La Haye, en 1931.

Le Comité est d'accord.

4° *Volume du Congrès.* — M. Ripert informe le Comité de la traduction en portugais du rapport du Congrès de Londres et souligne l'intérêt que peut avoir ce travail non seulement pour le Portugal mais pour les pays Sud-Américains de langue portugaise.

5° *Organisation du Congrès Spirite International de La Haye en* 1931. — Le Comité est d'avis de reporter la discussion de ce paragraphe à la réunion du Comité Général de l'après-midi, en présence des délégués hollandais qui ont bien voulu se charger de cette organisation.

6° *Médiumnité guérissante.* — Le Secrétaire général demande au Comité s'il est d'accord sur le texte de la circulaire envoyée aux diverses fédérations nationales affiliées à la F. S. I. Après approbation on décide de revenir sur ce sujet lors du Comité Général.

7° *Dictionnaire.* — M. Ripert, reprenant l'opinion de « L'Union Spirite Française », propose que l'on s'en tienne pour le moment au glossaire de Myers et que chaque congrès international nomme une commission qui aurait à charge de compléter ce glossaire en y ajoutant les mots déjà en

usage jugés utiles et présentés au Congrès. Le Comité Exécutif fait sienne cette proposition.

8° *Rappel des cotisations.* — D'après le rapport du Trésorier, le Mexique, Cuba et les Indes n'ont pas encore payé leur cotisation annuelle; un rappel sera fait aux fédérations de ces pays pour qu'elles effectuent au plus tôt leur versement entre les mains de M. Pauchard, à Genève.

Un rappel sera également adressé aux membres honoraires dont la cotisation pour 1930 n'a pas été versée.

Questions diverses. — Le Président, M. Oaten, informe le Comité que nos Frères anglais ont l'intention d'édifier un monument à la mémoire de Sir Arthur Conan Doyle. Toutefois ils ont pensé faire quelque chose d'utile en construisant, comme mémorial, une sorte de « Maison des Spiritualistes ». De nombreux journaux et revues anglais, notamment « The Two Worlds » vont faire appel aux souscriptions publiques en faveur de ce mémorial.

M. Oaten ajoute, d'accord avec le Comité exécutif, que Sir Conan Doyle ayant été Président d'honneur de la F.S.I., celle-ci voudra figurer parmi les souscripteurs. Le montant de la participation de la F. S. I. sera fixé par le Comité Général, l'après-midi.

Le Comité, après avoir pris connaissance d'une motion sur la Paix adressée par M. Beversluis au secrétariat de la F. S. I. propose de la retenir pour la présenter devant le Congrès de La Haye en 1931.

La séance prend fin à 13 h. 20.

Procès-verbal de la réunion du Comité Général de la F. S. I.

Mercredi 15 *Octobre* 1931, *à* 14 *h.* 30

La séance est ouverte à 14 h. 30.

Sont présents :

M. Ernest W. OATEN, président de la *Fédération Spirite Internationale,* directeur de « The Two Worlds » :

M. André RIPERT, secrétaire général de la F. S. I. ;

M. BEVERSLUIS, premier conseiller à la F. S. I., représentant de la Hollande;

M. Raoul MONTANDON, président de la *Société d'Etudes Psychiques de Genève,* représentant M. PAUCHARD, trésorier de la F. S. I. et la Suisse ;

M. LEMMEL, président du *Groupe d'Etudes Psychiques de Barcelone,* représentant la Fédération Spirite Espagnole;

M. Geo F. BERRY, secrétaire général de la *Spiritualist Lyceum Union* qu'il représente ;

M. KNOTT, représentant la *British Spiritualists Lyceum Union* dont il est le secrétaire général;

M. Jean RIVIÈRE, représentant l'*Union Spirite Française* et la *Fédération Spirite Argentine* ;

M. Jean BOOSS, *représentant de la Fédération Spirite Brésilienne* et la *Fédération Spirite Mexicaine ;*

M. GOEDHART, président du Comité d'organisation du *Congrès Spirite International de La Haye* en 1931;

M. Van WALT, secrétaire dudit Comité d'organisation du Congrès de La Haye.

A l'ouverture de la séance, le Président présente ses cordiales salutations aux membres du Comité qui ont bien voulu se déranger pour assister à la

réunion : « C'est mon premier devoir, dit-il, et je le remplis avec plaisir; j'espère que le travail que nous allons accomplir sera pour le plus grand bien de notre chère Fédération. »

Le Secrétaire général donne lecture au Comité des lettres d'excuses qu'il a reçues. C'est d'abord celle de M. Jean Meyer, Vice-Président de la F. S. I., qui regrette profondément de n'être pas présent ainsi que M. Forestier, Secrétaire général de « L'*Union Spirite Française* ».

M. Oaten, parlant au nom du Comité, exprime tous ses regrets d'apprendre le mauvais état de santé de M. Meyer à qui il adresse ses meilleurs souhaits. Il demande au Comité Général de se joindre au Comité Exécutif pour envoyer à M. Meyer un message de sympathie, ce qui est adopté à l'unanimité.

Lecture est ensuite donnée de la lettre d'excuse de M. Lhomme qui dit son impossibilité d'assister aux réunions du Comité lorsque la date en sera fixée en dehors de la période des vacances.

Puis, le Secrétaire général donne connaissance de la lettre de M. Pauchard, Trésorier de la F. S. I. M. Raoul Montandon, chargé de représenter le trésorier au Comité ajoute : que M. Pauchard l'a chargé d'exprimer au Comité tous ses regrets de ne pouvoir participer à ses travaux.

Le Canada, par sa lettre, informe le Secrétaire qu'il a désigné son représentant au prochain Congrès de La Haye.

La *Fédération Spirite Espagnole*, tout en exprimant le regret de son Président, le professeur Asmara de n'avoir pu assister au Comité, nous informe qu'elle sera représentée par le Dr Léon Lemmel, président du « Groupe d'Etudes Psychiques de Barcelone ».

M. Bruns, deuxième conseiller à la F. S. I. s'excuse de n'avoir pu venir étant actuellement en traitement dans une clinique à la suite d'une opération dans la tête.

Le Comité décide d'envoyer à M. Bruns, ainsi qu'à M. Pauchard, une lettre de regrets et de sympathie.

Puis vient la lettre de la *National Spiritualist Association* des Etats-Unis qui n'ont pu envoyer leur délégué à ce Comité, se réservant de se faire représenter l'année prochaine au Congrès de La Haye.

Enfin, le Secrétaire général transmet les regrets de M. V. D. Rishi, de l'*Indian Spiritualist Society* de n'avoir pu envoyer un représentant au Comité, il dit tout l'intérêt qu'il prend à l'œuvre de la Fédération et sera heureux de recevoir au plus tôt le compte rendu des travaux de la présente réunion, les communications qu'il reçoit de la F. S. I. lui étant toujours une source d'encouragements.

Dates de réunion des Comités. — Le Président propose d'établir une règle définitive et formelle pour la fixation de la *date de réunion des Comités annuels de la Fédération Spirite Internationale*, de sorte que les délégués en connaissent d'avance l'époque et puissent disposer de leur temps en conséquence. M. Oaten propose de retenir une date qui serait à fixer *dans les deux premières semaines de septembre*. Cette proposition est adoptée.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion. — Le Comité ne juge pas cette lecture utile, le rapport ayant été publié dans les « Archives du Spiritisme Mondial » de 1929. Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Lecture du rapport du secrétaire-général. — Après cette lecture, M. Oaten fait remarquer qu'il aurait peut-être été utile que ce rapport puisse donner un aperçu du mouvement spiritualiste dans les divers pays.

M. Ripert dit que le Secrétariat est assez peu informé à ce sujet malgré les appels faits pour ces renseignements auprès des délégués par le Président à chaque Congrès.

M. Oaten insiste auprès des délégués pour que ceux-ci préparent pour le Congrès de la Haye un rapport détaillé sur le mouvement spirite dans leur pays respectif, ce qui permettra au Secrétaire de mentionner dans son prochain rapport l'œuvre accomplie dans les Fédérations.

M. Goedhart présente au Comité le rapport qu'il a lui-même rédigé sur le spiritualisme en Hollande. Ce travail qui sera complété par la suite sera présenté au Congrès de La Haye.

Le rapport du Secrétaire est adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport du trésorier. — M. Ripert donne lecture de la lettre et du rapport de M. Pauchard, Trésorier, ainsi que du relevé de ses comptes. Il signale au Comité que M. Pauchard n'ayant pu communiquer son livre de comptabilité, les censeurs MM. Beversluis et Jean Booss, ont accepté les comptes donnés sous bénéfice d'un examen ultérieur lors du Congrès de La Haye.

Le Comité est d'accord pour accepter les comptes de M. Pauchard et prier celui-ci de produire ses livres au prochain congrès pour examen.

M. Oaten remarque que la situation financière de la F.S.I. est assez favorable puisque le solde créditeur s'élève à :

Francs suisses : 5.859,02 (encaisse de M. Pauchard, à Genève).

Francs français : 2.052,53 (encaisse du Secrétariat, à Paris).

Après examen par le Comité des versements effectués par les Fédérations affiliées et le retard dans le paiement des cotisations de Cuba, des Indes et du Mexique, M. Ripert fait remarquer que ce dernier pays lui a écrit annonçant sous peu le paiement de sa contribution. Puis il prie le Docteur Lemmel, qui représente la *Fédération Spirite Espagnole*, de vouloir bien faire le nécessaire auprès de leurs Frères de Cuba, non pas seulement pour leur demander le paiement de leur cotisation mais pour qu'ils se tiennent en contact plus étroit avec la F.S.I.

M. Oaten fait remarquer que Cuba publie un très grand nombre de journaux et revues spirites et doit par conséquent disposer de certains moyens.

Le Docteur Lemmel informe le Comité qu'ils ont eu, à la *Fédération Spirite Espagnole*, une petite fête au cours de laquelle ont été lus des messages de sympathie adressés par les Fédérations de Cuba et des Philippines. Il ajoute que la F.S.E. ne manquera pas d'agir fraternellement pour que les fédérations de langue espagnole adressent à la F.S.I. leurs rapports, et à M. Pauchard, Trésorier leur cotisation.

M. Oaten dit que quand un pays est pauvre on ne peut exiger qu'il paye intégralement sa cotisation mais on lui demande de faire un effort financier pour le versement d'une petite contribution, ce sera pour lui un moyen de plus de ne pas perdre contact avec la F.S.I. Il est évident que le monde entier est gêné au point de vue financier, mais il est toujours possible de faire preuve de bonne volonté par le paiement d'une contribution si petite soit-elle.

Volume du Congrès de Londres. — M. Oaten demande combien de volumes du Congrès de Londres restent invendus.

M. Rivière : D'après l'inventaire, il en reste 108.

M. Ripert rappelle que nos frères portugais ont entrepris la traduction du dit volume et que celui-ci vient de paraître.

M. Berry dit que la Fédération anglaise a envoyé gratuitement à un très grand nombe de bibliothèques populaires des exemplaires du volume du Congrès et fait remarquer combien la lecture peut en être utile pour le public.

M. Ripert déclare qu'il tient à confesser que la traduction de la partie anglaise du volume n'a pas été aussi bonne qu'il l'aurait voulu ; il rappelle que M. Oaten lui a dit que si l'on s'était adressé à lui pour la correction des épreuves anglaises le texte y aurait gagné. Le concours du Président sera mis à profit pour l'avenir.

Médiumnité Guérissante : M. Ripert dit avoir reçu de *l'Union Spirite Française,* sur cette question, un important rapport de M. Andry-Bourgeois, il rappelle en quelques mots que la *médiumnité* et, en particulier, la *médiumnité guérissante,* objet du prochain congrès de La Haye, doit être à nouveau signalée comme but des études que poursuivent les diverses sociétés et fédérations en vue de ce même congrès. Ceci ouvre pour le Comité le débat suivant :

Sir Conan Doyle. — Le Président rappelle au Comité que Sir Conan Doyle a été le président d'honneur de la F.S.I. et que bien qu'étant maintenant de l'autre côté du voile il continue à nous aider d'une manière active et que certainement aujourd'hui il est parmi nous. M. Oaten pense qu'il serait heureux que le Comité adresse un message à Lady Conan Doyle pour lui dire combien la pensée de son mari nous aide dans notre travail spirituel. Le Comité se rallie à la proposition de son Président.

Le message suivant est expédié par le Secrétaire Général :

« Dear Lady Doyle : A la réunion annuelle du Comité Général de la Fédération « Spirite Internationale tenue à Paris, le 15 octobre, les membres du Comité m'ont « chargé de vous exprimer leur haute appréciation de l'œuvre accomplie par Sir « Arthur Conan Doyle en faveur du Spiritualisme et les services exceptionnels qu'il a « rendus à la Fédération Spirite Internationale dont il fut le Président d'Honneur. « Nous espérons qu'il voudra bien continuer à nous guider et à nous inspirer.

« En même temps nous vous adressons ainsi qu'à votre famille nos sincères con- « doléances et prions que l'amour de vos amis et la présence de Sir Arthur vous « soutiennent vous et les vôtres. — Vos dévoués ».

Organisation du Congrès Spirite International de La Haye en 1931. — M. Oaten rappelle qu'étant allé à La Haye en Juin dernier pour les travaux préparatoires du Congrès, il a visité la salle du prochain Congrès qu'il juge tout à fait convenable et suffisamment grande.

Puis M. Goedhart expose au Comité les travaux du Comité d'Organisation dont il est le Président. Il donne lecture de l'appel qu'il propose d'envoyer à toutes les sociétés spirites de tous les pays. Il compte le faire tirer en français, anglais, hollandais et allemand. Pour l'espagnol et le portugais, il demandera à la *Fédération Spirite Espagnole* de vouloir bien traduire cet appel dans leur langage après l'avoir reçu en Français, ce que M. Lemmel accepte très volontiers.

Au sujet du délai fixé dans l'Appel pour l'envoi des rapports, M. Ripert demande que la date extrême d'envoi soit reportée à fin Mai. Tout le monde est d'accord sur ce point. On décide donc d'ajouter au texte de l'appel : « Aucun rapport ne sera considéré qui parviendra au Secrétariat après le 31 mai « 1931. »

En ce qui concerne la souscription au Congrès, M. Goedhart propose de compléter le paragraphe s'y rapportant par ceci : « Toute personne qui en- « verra 5 shillings sera membre du Congrès sans cependant avoir droit au vo- « lume des rapports. »

Personne n'ayant d'observation à présenter sur le texte de l'Appel, celui-ci est accepté à l'unanimité.

M. Goedhart s'informe du nombre d'exemplaires à faire tirer de l'Appel. Le Comité décide 500 en français et 2.000 en anglais.

M. Lemmel est d'avis qu'il faut un fort tirage, le Congrès est, dit-il, une occasion unique de montrer au monde l'importance du mouvement spiritualiste, il ne faut pas regarder à quelques milliers de feuilles. Si nous voulons faire de la propagande il est nécessaire que nous puissions toucher le plus grand nombre de personnes ; nous n'avons pas à nous adresser aux convaincus mais au public qui ne sait rien du spiritisme.

M. Ripert résumant l'impression générale trouve très belle l'idée de M. Lemmel mais pense que la propagande en faveur du Congrès devra être as-

surée dans chaque pays par les organes spiritualistes de chacune des Fédérations nationales.

Le Comité retient la date du vendredi 4 au jeudi 10 septembre 1931, pour le congrès Mondial de La Haye. Quatre sections seront crées : a) phénomènes psychiques ; b) médiumnité guérissante ; c) doctrine ; d) propagande.

Présidence d'honneur. — La question se présente de savoir qui succèdera à Sir Conan Doyle, comme Président d'Honneur de la F.S.I. Après discussion, Nos amis anglais sont d'avis de l'offrir de même que la Présidence d'honneur du prochain congrès, à Lady Conan Doyle. M. Oaten est chargé de transmettre cette prière à Lady Doyle, il pense que celle-ci acceptera et que peut-être quelques membres de sa famille viendraient avec elle à La Haye.

M. Goedhart qui a préparé une liste des personnes susceptibles de faire partie du Comité d'Honneur du Congrès, soumet cette liste au Comité général qui en fait le pointage.

M. Oaten propose de demander à chaque président ou vice-président des Fédérations nationales s'ils désirent faire partie du Comité d'Honneur du Congrès de La Haye, ce qui est adopté. M. Goedhart pense qu'il serait utile que MM. Oaten et Ripert se rendent à La Haye dans les premiers jours de Juin 1931 pour se joindre au Comité d'Organisation en vue d'une collaboration aux derniers préparatifs du Congrès.

M. Goedhart donne lecture du programme qu'il a établi et que le Comité approuve.

M. Ripert fait remarquer que le dimanche, pendant le Congrès, M. Oaten conduira un service religieux libéral ; ce dernier aspect, dit-il, est très important pour montrer au monde la largeur d'esprit de la F.S.I. dans les questions religieuses. — Ce service avait été donné à Londres en 1928 mais pas à Paris en 1925.

Le Comité en donnant son accord au sujet du programme du Congrès dit tout son désir d'aider nos frères hollandais dans toute la mesure possible.

Mémorial Conan Doyle. — Le Président fait part au Comité du projet de nos frères anglais d'élever un mémorial à Conan Doyle. Tout d'abord l'idée avait été d'édifier un monument, mais on a pensé par la suite employer les fonds qui seraient souscrits à la construction d'une sorte de « Maison des Spiritualistes » qui comprendrait entre autres des salles de séances et des conférences, une organisation pour soigner les malades, etc. Cette maison serait le centre où seraient accueillis les spiritualistes venus visiter Londres. Une sorte de bureau de bienfaisance serait annexé pour la distribution aux nécessiteux des fonds versés par les spiritualistes anglais et autres.

M. Oaten demande que chaque pays fasse de son mieux pour recueillir une petite contribution et que pour cela le projet du mémorial soit porté à la connaissance des spiritualistes par la presse de chaque pays.

Prochainement *The Two Worlds* plubliera à ce sujet un appel qui exposera le projet d'une manière détaillée afin que le lecteur en comprenne bien le but et l'objet ; M. Oaten serait heureux que les Fédérations de chaque pays fassent de même dans leur organe.

M. Ripert informe le Comité que la question d'une participation de la F. S. I. a déjà été examinée le matin par le Comité Exécutif ; celui-ci était d'avis de proposer une contribution de 250 *francs-or*. Le Comité étant d'accord dans ce sens, émet un vote favorable unanime.

M. Montandon demande à qui doivent être adressés les dons.

M. Oaten répond : au directeur de la « Lloyds Bank » à Londres, ou, plus simplement, aux bureaux du secrétariat général de la F. S. I., 8, rue Copernic, à Paris (16ᵉ).

M. Oaten demande à M. Montandon s'il existe des revues psychiques en Suisse.

M. Montandon répond qu'il n'en existe aucune mais qu'il pense que la *Revue Spirite*, assez répandue en Suisse, parlera du projet.

Dictionnaire. — Il semble bien que l'idée générale parmi les fédérations est de s'en tenir au glossaire de Myers en décidant qu'à chaque congrès une Commission du Dictionnaire soit nommée qui étudierait les adjonctions à faire au dit glossaire. Il y a trop de mots nouveaux préconisés par trop de groupes et l'on ne peut tout accepter.

Demandes d'affiliations. — M. Ripert fait part au Comité d'une demande d'affiliation à la F. S. I. faite par une société autrichienne. Il propose d'attendre avant de l'accepter au sein de la Fédération que ce groupement soit en mesure de verser une petite contribution financière.

M. Oaten pense qu'on pourrait au moins leur demander la contribution fixe portée aux statuts, soit 50 francs-or.

Membres honoraires. — M. Knott est d'avis qu'il serait urgent que l'on rappelle aux membres honoraires le versement de leur cotisation en retard.

M. Ripert indique que seule Mme de Herrenschwand a payé spontanément sa cotisation de 1930. Un appel sera lancé aux retardataires.

Pacifisme. — M. Oaten fait savoir qu'un de nos sympathisants anglais lui a fait la proposition que chaque année, à une époque déterminée, un dimanche soit consacré à la Paix, il a même proposé le deuxième dimanche de novembre.

L'idée est approuvée par le Comité pour que chaque Fédération y réponde par une manifestation appropriée.

Le Président insiste pour qu'à chaque congrès une section spéciale soit réservée à l'*organisation de la Paix* dans le monde et affirme ainsi nos tendances spiritualistes. Il demande que le Secrétariat général soit chargé de rédiger une motion sur la Paix qui ferait l'objet d'une lecture et d'une discussion au Congrès de La Haye. M. Oaten ajoute que la motion sur la paix, présentée par M. Beversluis, soit réservée aussi pour le prochain congrès. Le Comité est d'accord.

Le Président ayant demandé si quelqu'un a encore une question d'ordre général à poser, M. Rivière fait part au Comité d'une lettre reçue de la *Fédération Spirite Portugaise* avisant de son changement de bureau et donnant un aperçu de ses travaux et de sa propagande, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent, suscitées surtout par l'opposition religieuse.

M. Oaten fait savoir qu'en Angleterre des lois désuètes font que les médiums poursuivis tombent immédiatement sous le coup de la Loi. Cependant l'intervention de Conan Doyle et de plusieurs députés au Parlement amènera très probablement une modification de la loi en faveur des médiums, notamment ceci : que le médium agirait sous la responsabilité entière d'une association dûment accréditée pour le recommander.

Le Président fait remarquer que, contre toute vraisemblance, les députés catholiques anglais ont voté pour la liberté de conscience.

M. Montandon demande à M. Oaten pourquoi en Angleterre des médiums dont les noms sont connus de tous, qui travaillent dans différents cercles publics ne sont pas poursuivis.

M. Oaten répond que l'opinion publique étant tout à fait en faveur de la liberté de discussion on n'ose pas les empêcher de parler en public. Dans les réunions peu nombreuses la loi sévit mais dans les grandes réunions elle hésite et laisse faire.

M. Lemmel, parlant au nom de la *Fédération Spirite Espagnole* qu'il représente et de son Président, le professeur Asmara, offre à la F. S. I. toute la collaboration possible pour le développement du spiritualisme. Il rappelle qu'en Espagne les spiritualistes se trouvent dans la même situation que

les frères anglais mais qu'ils rencontrent moins de tolérance de la part du monde religieux.

M. Lemmel précise que la *Fédération Spirite Espagnole* poursuit sa propagande envers et contre tous; malgré toutes les difficultés qu'elle a eu à surmonter elle a donné des conférences publiques, elle a doublé le nombre de ses membres en peu de temps; elle est entrain de constituer un fonds pour la création d'une « Maison des Spirites » en Espagne et l'organisation de tournées de conférences par des personnalités les plus compétentes des sciences, des lettres et de la politique afin de donner le droit de cité aux spirites en Espagne, ceux-ci y étant encore aujourd'hui très critiqués.

Congrès Spirite International de 1934. — C'est aussi pour atteindre ce but que la *Fédération Spirite Espagnole,* qui disposera alors d'un local, demande au Comité, par son délégué, le docteur Lemmel, de bien vouloir accepter que le « Congrès Spirite International » de 1934 soit tenu à Barcelone. Le grand avantage serait de réunir tous les spirites de l'Amérique latine, ce qui ne manquerait pas de donner à notre mouvement une grande force et une grande autorité.

M. Oaten demande si nous devons considérer cette offre comme ferme pour un congrès qui n'aura lieu que dans quatre ans ?

M. Lemmel répond que sa proposition, faite au nom de la *Fédération Espagnole,* est ferme car dans sa dernière réunion, sur la proposition de l'un des membres du Comité, M. Lemmel a été chargé d'offrir au Comité de la F. S. I. l'hospitalité de Barcelone pour le congrès qui suivrait celui de La Haye.

M. Oaten demande si le Gouvernement espagnol ne fera aucune opposition.

M. Lemmel répond que le Congrès pourra avoir lieu.

M. Oaten demande au Comité s'il n'y a pas d'autre invitation de pays pour tenir le Congrès de 1934.

M. Lemmel répond qu'il serait certainement plus utile de réunir le Congrès à Barcelonne qu'à Copenhague par exemple, car si les circonstances le permettent ce sera l'occasion d'une véritable et magnifiique démonstration publique en faveur du spiritisme.

M. Ripert est d'avis que la proposition de M. Lemmel est extrêmement intéressante, il l'en remercie au nom du Comité et le prie d'être près de nos frères de la *Fédération Spirite Espagnole* l'interprète des remerciements du Comité Général.

M. Ripert fait encore part au Comité Général de la parution de la traduction portugaise des comptes rendus du *Congrès Spirite International de Londres.* Le Comité adresse ses meilleurs remerciements à la « Société Portugaise d'investigation psychique » qui a assumé la charge de ces travail.

M. Oaten termine la séance en remerçiant le Comité de la manière diligente et méthodique dont a été conduit le travail.

La réunion prend fin à 5 h. 30.

APPEL

Notre Trésorier nous prie de rappeler à nos *membres honoraires* le versement de leur cotisation pour l'année 1930. Nous seront très obligés aux retardataires de bien vouloir faire parvenir leur versement directement à M. Pauchard, trésorier, 12, rue Carteret, Genève.

Rapport du Secrétaire général

C'est avec une émotion profonde qu'en traçant les premières lignes de ce rapport nous évoquons la grande figure de notre Président d'honneur, récemment passé au delà du voile qui nous cache encore le monde invisible. Nous voulons ici dire à sa veuve d'abord et à sa famille toute l'émotion, toutes les respectueuses et fraternelles pensées avec lesquelles nous avons partagé leur grande douleur.

Sir Arthur Conan Doyle laisse en chacun de nous un souvenir ineffaçable non seulement comme écrivain spiritualiste mais plus encore comme le modèle même du spiritualiste dont la conviction se traduit dans les actes d'une vie tout entière. Il fut assez persévérant dans la recherche pour acquérir une conviction parfaite, et ceci fait, il eut le rare courage de mettre tout son être au service de son idéal sans redouter ni la critique ni les râilleries. Son départ nous laisse une grande douleur, son souvenir nous reste une grande joie. Je l'associe pour ma part aux figures des Christs que nous possédons encore datant des premiers siècles de l'ére chrétienne où le divin maître et représenté non pas vaincu par la souffrance mais bien glorieux et rayonnant de la jôie que devait lui donner sa grande mission remplie. Sir Arthur Conan Doyle est mort comme il avait vécu en affirmant joyeusement une foi indéfectible dans la vie qui ne meurt pas. Puisse son vibrant exemple nous inspirer tout comme il l'a voulu faire dans cette lettre ouverte qu'il adressait récemment encore « A ceux de sa génération ».

*
* *

Le rapport de votre Secrétaire général s'efforce depuis quelques années de montrer comment l'enseignement spirite se développe en s'adaptant aux nécessités du monde moderne.

C'est le propre de la loi d'évolution soulignée par le fondateur de la doctrine qui fait que le spiritisme doit descendre des réalités transcendantes vers la vie en donnant à celle-ci toute sa valeur et son sens véritable. Ce processus, à l'ouverture des temps nouveaux, doit être mise en pleine lumière.

Jamais la vie humaine n'a été plus gravement menacée dans son essence, c'est-à-dire dans son sens spirituel, qu'elle ne l'est aujourd'hui; jamais encore la conscience de l'humanité n'a eu à intervenir et à se prononcer dans des problèmes de l'ordre de ceux qui sont maintenant devant nous. Non seulement la spiritualité des groupements religieux ne paraît plus efficace — les religions ont perdu la foi — mais l'ordre matériel du monde, sa sécurité, sa vie enfin paraissent de plus en plus instables et menacés des pires effondrements. Les valeurs morales d'avant-guerre sont démonétisées, les valeurs économiques elles-mêmes ne semblent plus échangeables de nation à nation. Les progrès du monde matériel deviennent si grands, nos machines ont atteint une telle puissance de production — le danger devient si imminent — qu'aucune école philosophique ou morale n'ose se permettre d'en montrer toute l'étendue en proclamant qu'une trève spirituelle nous est immédiatement indispensable.

La guerre économique, dans cette humanité trop riche, est partout. Les nations les mieux favorisées et les plus puissantes matériellement connaissent « la crise » et sont aux abois. La crise se développe et gagne constamment des régions et des industries nouvelles, le chômage est partout. Cependant, enfermés dans leur tour d'ivoire, les conducteurs des peuples ne voient pas venir l'orage prochain, plus redoutable encore que celui dont nous sortons. Sommes-nous encore aux temps d'hier où la course aux armements semblait seule pouvoir assurer la Paix ? Ou ou contraire, ne savons-nous pas que la Paix est, par nature, étrangère aux conceptions matérialistes qui sont encore en honneur partout et font croire que la raison du plus fort est toujours la meilleure! Disons que les spiritualistes de toute école seront

prochainement appelés à montrer au monde combien *la spiritualité*, aujourd'hui plus que jamais, *est la seule loi qui puisse gouverner et inspirer la réorganisation du monde matériel et économique*. Notre philosophie affirme que le temporel doit recevoir ses directives du monde invisible dont ce plan-ci n'est qu'une manifestation. Dans ce sens, pour dire toute notre pensée, nous applaudissons aux lignes récentes de Sir Olivier Lodge : « Si seulement la loi d'amour du prochain était introduite « *effectivement* dans la vie des hommes, quelle simplification ce serait. Plus de « crime, *L'amour comme accomplissement de la loi*. Si mieux encore, cette loi « était étendue aux relations internationales (les nations sont maintenant plus « voisines que jamais) toute guerre serait réellement bannie. La prospérité des « uns s'étendrait à tous les autres... Là est le But qu'avec toutes nos forces nous « devons poursuivre et ce Royaume de Dieu viendra vers nous certainement. « L'humanité comprenant la loi d'amour accomplira la Volonté divine à l'aide « des êtres libres créés par Dieu Lui-même. Nous comprendrons alors que Son « service est la seule liberté réelle. (« *Demonstrated survival* », publié dans la série des brochures de la *London Spiritualist Alliance*, page 33.)

Comment la doctrine spirite va-t-elle prendre rang dans le réveil des forces spirituelles que nous devons espérer ? Simplement en prenant au pied de la lettre la profonde signification de son enseignement : survie de la conscience, évolution infinie de celle-ci, loi de causalité. Si seulement les spirites existant déjà dans le monde entier vivaient une vie animée par ces certitudes, une route sans cesse plus large s'établirait entre le monde des hommes et ce monde des réalités transcendantes d'où descend toute connaissance et toute Paix. Telle est notre tâche et tel sera notre commun effort, certains que le secours des grands êtres spirituels ne manquera pas de répondre à notre prière ardente pour que la Paix descende sur tous les hommes.

*
* *

L'organisation du Congrès de l'année prochaine à La Haye doit retenir toute notre attention. Comme pour tous les congrès précédents les rapports et les inscriptions ne nous parviendront sans doute que tardivement, nous aurons intérêt à renouveler près de nos fédérations notre appel et nos demandes d'une manière plus pressante encore.

Pour l'organisation matérielle, nos frères hollandais semblent avoir réuni d'importants moyens d'action. Ils pourront, dès maintenant, si vous le voulez bien, lancer un appel par la voie de tous les organes auxquels nous avons accès. Nous avons pensé qu'il était préférable de ne pas publier cet appel trop tôt pour que son effet soit plus certain. Notre sujet principal, LA MÉDIUMNITÉ ET LES CONDITIONS LÉGALES ET MATÉRIELLES *de son exercice* seront de nouveau rappelées à nos correspondants. Nos frères hollandais nous diront certainement quelques détails de leurs travaux préparatoires.

Une demande d'inscription nous est parvenue de la *Hispano American Association*. Conformément à notre usage, nous avons demandé quelques informations à la Fédération existant aux Etats-Unis, pays d'où émanait la demande. M. Grimshaw doit nous informer sur le but poursuivi par cette société.

Comme chaque année nous écouterons la voix autorisée de notre Trésorier et nous adresserons un très pressant appel à toutes nos fédérations pour que toutes les cotisations en retard nous soient versées d'urgence car l'année du congrès prochain demandera de notre part certaines dépenses inaccoutumées.

Je termine en souhaitant que nos aides invisibles fassent que nos efforts pour le succès du Congrès de la La Haye soient couronnés du meilleur succès.

A. RIPERT.

Fédération Spirite Internationale

SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

AFRIQUE DU SUD. — Spiritualist Union of South Africa. 66, Winchester House, Loveday Street, Johannesburg (South-Africa).

ALLEMAGNE. — « Wahrer Weg », Heidornstr. I. II, Hanover.

ANGLETERRE. — Spiritualist's National Union. Broadway Chambers, 162, London Road, Manchester.

British Spiritualist's Lyceum Union, 20, Toad Lane, Rochdale.

ARGENTINE. — Confederacion Espiritista Argentina, Estados Unidos, 1609, Buenos-Aires (Rep. Argentine).

BELGIQUE. — Union Spirite Belge, 8, rue des Biez, Liège.

BRESIL. — Federaçâo Espirita Brazileira, Rio de Janeiro, 28 et 30, Avenida Passos.

CUBA. — Sociedad Espiritista de Cuba, Habana (Cuba), Lealtad 120.

ESPAGNE. — Federacion Espirita Espanola, Diputacion, 95, Pral, Barcelone.

FRANCE. — Union Spirite Française, 8, rue Copernic, Paris, 16ᵉ.

HOLLANDE. — Vereeniging van Spiritisten « **Harmonia** », Dunklerstraat 4, La Haye.

INDES ANGLAISES. — Indian Spiritualist Society, 51, Govardhandas Building, Girgaon, Bombay (Indes Britanniques).

MEXIQUE. — Federacion Espirita Mexicana, Apartado postal 1500 Mexico D. F. (Mexique).

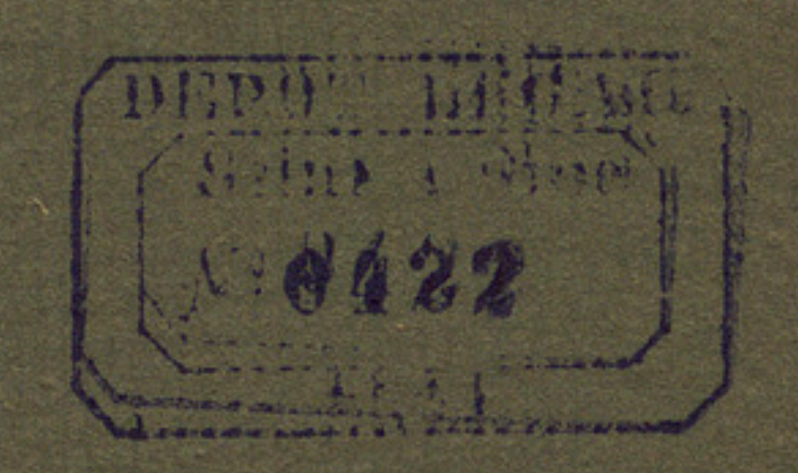
SUISSE. — Société d'Etudes Psychiques de Genève, 12, rue Carteret.

PORTUGAL. — Centre « Luz e Amor », 242 r/c Rua Penha de Franca. Lisbonne.

U. S. A. — National Spiritualist Association, 600, Pensylvania, Ave, Washington D. C.

CANADA. — Spiritualist national Union of Canada, 847, Dovercourt Road Toronto, 4.

NUMÉRO 9 1930



ARCHIVES
DU
SPIRITISME MONDIAL

ORGANE de la FÉDÉRATION SPIRITE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

ABONNEMENT ANNUEL
ANNUAL SUBSCRIPTION **10 fr.** ABONO ANUAL

"MAISON DES SPIRITES"
8, Rue Copernic, 8
PARIS XVIe

Fédération Spirite Internationale

(INTERNATIONAL SPIRITUALIST'S FEDERATION)

COMITE EXECUTIF

Président d'Honneur : Lady CONAN DOYLE
Windlesham, Crowborough, Sussex, England

Président : W. OATEN
Editeur de *The Two Worlds*
18, Corporation Street, Manchester (England)

Vice-Président : Jean MEYER
Vice-Président de l'*Union Spirite Française*
Fondateur de l'*Institut Métapsychique International*
Directeur de la *Revue Spirite*
Villa Valrose, Béziers (France)

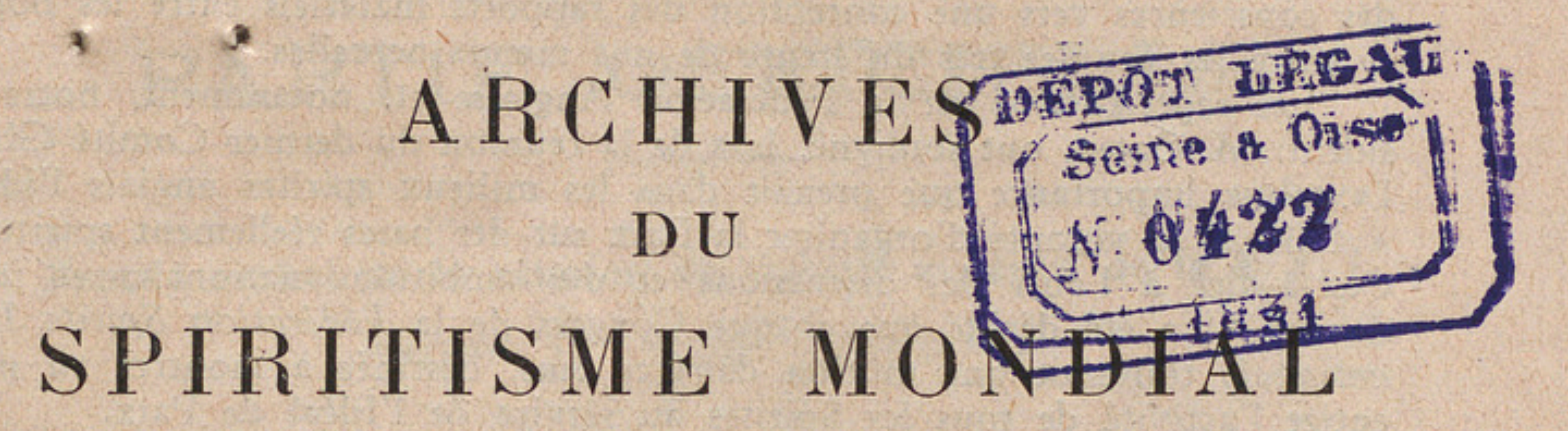
Secrétaire Général : André RIPERT
Administrateur de la *Maison des Spirites*
8, rue Copernic (Paris-16e)

Trésorier : Albert PAUCHARD
Président d'honneur de la *Société d'Etudes Psychiques*
12, rue Carteret, Genève (Suisse)

1er *Conseiller* : M. BEVERSLUIS
Rédacteur à la *Revue Spirite Hollandaise « Geest en Leven »*
Zuidwolde (Nederland)

2e *Conseiller* : M. BRUNS
Président de la « *Wahrer Weg* »
Heidornstr. 1-11, Hanovre (Allemagne)

N° 9 1930



ARCHIVES DU SPIRITISME MONDIAL

Organe de la Fédération Spirite Internationale

INTRODUCTION

Comme chaque année les Comités Exécutif et Général de la Fédération Spirite Internationale se sont réunis au siège de la F. S. I., à la *Maison des Spirites*. Nous reproduisons plus loin le texte des procès-verbaux officiels de ces deux réunions.

Nous voulons dire ici en quelques mots autre chose que ce que peut apporter à nos lecteurs ce texte officiel : Ces deux Comités, bien qu'attristés par le mauvais état de santé de notre cher Vice-Président, M. Jean Meyer, ont cependant manifesté un esprit d'entente et une cordialité fraternelle particulièrement précieuse pour l'œuvre que poursuit la F.S.I., dans les temps actuels où tant de causes de divisions surgissent entre les peuples. Sans doute, encore cette année notre Fédération n'atteint pas complètement tous les buts qu'elle s'est proposée. Encore cette année, nous voyons devant nous grandir la tâche qui nous incombe pour l'accomplissement de laquelle les moyens dont nous disposons paraissent disproportionnés. Mais notre foi grandit aussi avec les difficultés qui se dressent devant nous.

Le prochain Congrès International de la Haye aura comme but principal, comme « leit-motiv », l'amélioration des conditions légales et matérielles dans lesquelles s'exerce la *médiumnité* en général et particulièrement la *médiumnité guérissante*.

Ce sujet, à vrai dire, reste au centre de toutes nos préoccupations puisque c'est seulement par le développement de la médiumnité que notre phénoménologie se complètera et s'enrichira normalement.

L'ampleur du débat qui va s'ouvrir à La Haye sera donc facilement appréciée par toutes les intelligences déjà éclairées par la Vérité Spirite. Nous voudrions cependant qu'un très grand nombre de rapports nous soient adressés sur ce sujet, tant par les Fédérations que par des correspondants personnels, afin d'être à même de montrer au grand public la signification et la valeur philosophique et morale de la médiumnité. Nous ne doutons pas qu'un grand effort ne soit fait dans ce sens. Nous voudrions être sûrs que cet effort atteindra son but qui est de libérer la médiumnité de la suspicion et de la persécution dont on l'entoure encore généralement.

Il importe, en effet, maintenant, que nos médiums soient libres de développer des qualités spécialisées et précises. Notre grand argument, ne l'oublions pas, est la démonstration expérimentale des facultés de l'homme intérieur — de « l'homme intégral » pour reprendre une expression de Léon Denis. Or, jamais autant que dans l'époque actuelle, le monde n'a eu besoin de démonstrations spirituelles pour consolider sa foi chancelante.

La reconnaissance définitive des facultés médiumniques doit ouvrir une ère nouvelle, non seulement à la psychologie et à la philosophie, en général, mais encore et surtout ce doit être un moyen exceptionnel d'élargissement

des consciences vers une conception des rapports matériels entre les hommes et entre les peuples très différente de nos mœurs actuelles.

Les représentants de la Fédération Anglaise et, notamment, notre président, M. Oaten, ont souligné, lors de la réunion du dernier Comité Général, l'extrême importance que prenait dans les milieux spirites anglais l'idée de « Paix », la volonté d'organiser la Paix sur des bases réellement spirituelles, c'est-à-dire à l'abri des discussions et des ambitions nationales et individuelles. Il a été décidé que chaque Congrès de la *Fédération Spirite Internationale* traiterait une motion dans ce sens, destinée à montrer au monde entier l'activité de tous les Spirites au service de l'Idéal de Paix.

Pacifistes avant tout, nos Fédérations et les membres de chaque groupement spiritualiste se doivent de propager par le monde les forces pensées qui, seules, peuvent provoquer la réunion et la communion des hommes et des nations. C'est sur cette manifestation précise que le Comité de la F. S. I. a terminé ses travaux.

Est-il nècessaire de souligner combien cette grande œuvre vient à son heure ? Alors que les difficultés internationales surgissent plus angoissantes et plus cruelles, il a paru au Comité Général réuni à Paris qu'un appel solennel vers les forces invisibles devrait, dans le Congrès futur, coordonner l'action des Spiritualistes vers la Paix indispensables à tout progrès humain. C'est dans ce sens que le présent numéro des « *Archives du Spiritisme Mondial* transmet à tous les êtres ses vœux les plus sincères et son appel le plus cordial et le plus profondément fraternel.

Le Secrétaire général : A. RIPERT.

PARTIE OFFICIELLE

Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de la F. S. I.

Mercredi 15 Octobre 1930, à midi

La séance est ouverte à midi.

Sont présents :

M. OATEN, président de la F. S. I.;

M. RIPERT, secrétaire général;

M. BEVERSLUIS, premier conseiller.

Le secrétaire général donne lecture des lettres de MM. Meyer, vice-président de la F. S. I. et Forestier, secrétaire général de l'*Union Spirite Française;* de MM. Pauchard, trésorier de la F. S. I.; Bruns, deuxième conseiller à la F. S. I.; L'Homme, de l'*Union Spirite Belge;* Rishi, de l'*Indian Spiritualist Society,* de la *National Spiritualist Association des Etats-Unis* et de la *National Spiritualist Association du Canada.*

Le Président dit alors toute l'émotion du Bureau de la F. S. I. au sujet de l'état de santé de M. Meyer, il demandera au Comité Général de voter une adresse à ce sujet.

On passe ensuite à l'ordre du jour.

1° *Lecture du procès-verbal de la précédente réunion.* — Ce rapport ayant été publié dans les « Archives du Spiritisme Mondial », le Comité juge inutile d'en donner lecture et n'ayant aucune observation à présenter l'adopte à l'unanimité.

2° *Lecture du rapport du Secrétaire général.* — Ce rapport est accepté. (Voir ce rapport, page 11.).

3° *Lecture du rapport du Trésorier.* — M. Pauchard étant dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Comité n'a envoyé que le relevé de ses comptes sans y joindre son livre de comptabilité; le Président propose d'accepter les comptes du Trésorier tels que celui-ci les a établis sous réserve d'examen des livres lors de la prchaine réunion à La Haye, en 1931.

Le Comité est d'accord.

4° *Volume du Congrès.* — M. Ripert informe le Comité de la traduction en portugais du rapport du Congrès de Londres et souligne l'intérêt que peut avoir ce travail non seulement pour le Portugal mais pour les pays Sud-Américains de langue portugaise.

5° *Organisation du Congrès Spirite International de La Haye en* 1931. — Le Comité est d'avis de reporter la discussion de ce paragraphe à la réunion du Comité Général de l'après-midi, en présence des délégués hollandais qui ont bien voulu se charger de cette organisation.

6° *Médiumnité guérissante.* — Le Secrétaire général demande au Comité s'il est d'accord sur le texte de la circulaire envoyée aux diverses fédérations nationales affiliées à la F. S. I. Après approbation on décide de revenir sur ce sujet lors du Comité Général.

7° *Dictionnaire.* — M. Ripert, reprenant l'opinion de « L'Union Spirite Française », propose que l'on s'en tienne pour le moment au glossaire de Myers et que chaque congrès international nomme une commission qui aurait à charge de compléter ce glossaire en y ajoutant les mots déjà en

usage jugés utiles et présentés au Congrès. Le Comité Exécutif fait sienne cette proposition.

8° *Rappel des cotisations.* — D'après le rapport du Trésorier, le Mexique, Cuba et les Indes n'ont pas encore payé leur cotisation annuelle; un rappel sera fait aux fédérations de ces pays pour qu'elles effectuent au plus tôt leur versement entre les mains de M. Pauchard, à Genève.

Un rappel sera également adressé aux membres honoraires dont la cotisation pour 1930 n'a pas été versée.

Questions diverses. — Le Président, M. Oaten, informe le Comité que nos Frères anglais ont l'intention d'édifier un monument à la mémoire de Sir Arthur Conan Doyle. Toutefois ils ont pensé faire quelque chose d'utile en construisant, comme mémorial, une sorte de « Maison des Spiritualistes ». De nombreux journaux et revues anglais, notamment « The Two Worlds » vont faire appel aux souscriptions publiques en faveur de ce mémorial.

M. Oaten ajoute, d'accord avec le Comité exécutif, que Sir Conan Doyle ayant été Président d'honneur de la F.S.I., celle-ci voudra figurer parmi les souscripteurs. Le montant de la participation de la F. S. I. sera fixé par le Comité Général, l'après-midi.

Le Comité, après avoir pris connaissance d'une motion sur la Paix adressée par M. Beversluis au secrétariat de la F. S. I. propose de la retenir pour la présenter devant le Congrès de La Haye en 1931.

La séance prend fin à 13 h. 20.

Procès-verbal de la réunion du Comité Général de la F. S. I.

Mercredi 15 *Octobre* 1931, *à* 14 *h.* 30

La séance est ouverte à 14 h. 30.

Sont présents :

M. Ernest W. OATEN, président de la *Fédération Spirite Internationale,* directeur de « The Two Worlds » :

M. André RIPERT, secrétaire général de la F. S. I. ;

M. BEVERSLUIS, premier conseiller à la F. S. I., représentant de la Hollande;

M. Raoul MONTANDON, président de la *Société d'Etudes Psychiques de Genève,* représentant M. PAUCHARD, trésorier de la F. S. I. et la Suisse ;

M. LEMMEL, président du *Groupe d'Etudes Psychiques de Barcelone,* représentant la Fédération Spirite Espagnole;

M. Geo F. BERRY, secrétaire général de la *Spiritualist Lyceum Union* qu'il représente ;

M. KNOTT, représentant la *British Spiritualists Lyceum Union* dont il est le secrétaire général;

M. Jean RIVIÈRE, représentant l'*Union Spirite Française* et la *Fédération Spirite Argentine* ;

M. Jean BOOSS, *représentant de la Fédération Spirite Brésilienne* et la *Fédération Spirite Mexicaine* ;

M. GOEDHART, président du Comité d'organisation du *Congrès Spirite International de La Haye* en 1931;

M. Van WALT, secrétaire dudit Comité d'organisation du Congrès de La Haye.

A l'ouverture de la séance, le Président présente ses cordiales salutations aux membres du Comité qui ont bien voulu se déranger pour assister à la

réunion : « C'est mon premier devoir, dit-il, et je le remplis avec plaisir; j'espère que le travail que nous allons accomplir sera pour le plus grand bien de notre chère Fédération. »

Le Secrétaire général donne lecture au Comité des lettres d'excuses qu'il a reçues. C'est d'abord celle de M. Jean Meyer, Vice-Président de la F. S. I., qui regrette profondément de n'être pas présent ainsi que M. Forestier, Secrétaire général de « *L'Union Spirite Française* ».

M. Oaten, parlant au nom du Comité, exprime tous ses regrets d'apprendre le mauvais état de santé de M. Meyer à qui il adresse ses meilleurs souhaits. Il demande au Comité Général de se joindre au Comité Exécutif pour envoyer à M. Meyer un message de sympathie, ce qui est adopté à l'unanimité.

Lecture est ensuite donnée de la lettre d'excuse de M. Lhomme qui dit son impossibilité d'assister aux réunions du Comité lorsque la date en sera fixée en dehors de la période des vacances.

Puis, le Secrétaire général donne connaissance de la lettre de M. Pauchard, Trésorier de la F. S. I. M. Raoul Montandon, chargé de représenter le trésorier au Comité ajoute : que M. Pauchard l'a chargé d'exprimer au Comité tous ses regrets de ne pouvoir participer à ses travaux.

Le Canada, par sa lettre, informe le Secrétaire qu'il a désigné son représentant au prochain Congrès de La Haye.

La *Fédération Spirite Espagnole*, tout en exprimant le regret de son Président, le professeur Asmara de n'avoir pu assister au Comité, nous informe qu'elle sera représentée par le Dr Léon Lemmel, président du « Groupe d'Etudes Psychiques de Barcelone ».

M. Bruns, deuxième conseiller à la F. S. I. s'excuse de n'avoir pu venir étant actuellement en traitement dans une clinique à la suite d'une opération dans la tête.

Le Comité décide d'envoyer à M. Bruns, ainsi qu'à M. Pauchard, une lettre de regrets et de sympathie.

Puis vient la lettre de la *National Spiritualist Association* des Etats-Unis qui n'ont pu envoyer leur délégué à ce Comité, se réservant de se faire représenter l'année prochaine au Congrès de La Haye.

Enfin, le Secrétaire général transmet les regrets de M. V. D. Rishi, de l'*Indian Spiritualist Society* de n'avoir pu envoyer un représentant au Comité, il dit tout l'intérêt qu'il prend à l'œuvre de la Fédération et sera heureux de recevoir au plus tôt le compte rendu des travaux de la présente réunion, les communications qu'il reçoit de la F. S. I. lui étant toujours une source d'encouragements.

Dates de réunion des Comités. — Le Président propose d'établir une règle définitive et formelle pour la fixation de la *date de réunion des Comités annuels de la Fédération Spirite Internationale,* de sorte que les délégués en connaissent d'avance l'époque et puissent disposer de leur temps en conséquence. M. Oaten propose de retenir une date qui serait à fixer *dans les deux premières semaines de septembre*. Cette proposition est adoptée.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion. — Le Comité ne juge pas cette lecture utile, le rapport ayant été publié dans les « Archives du Spiritisme Mondial » de 1929. Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Lecture du rapport du secrétaire-général. — Après cette lecture, M. Oaten fait remarquer qu'il aurait peut-être été utile que ce rapport puisse donner un aperçu du mouvement spiritualiste dans les divers pays.

M. Ripert dit que le Secrétariat est assez peu informé à ce sujet malgré les appels faits pour ces renseignements auprès des délégués par le Président à chaque Congrès.

M. Oaten insiste auprès des délégués pour que ceux-ci préparent pour le Congrès de la Haye un rapport détaillé sur le mouvement spirite dans leur pays respectif, ce qui permettra au Secrétaire de mentionner dans son prochain rapport l'œuvre accomplie dans les Fédérations.

M. Goedhart présente au Comité le rapport qu'il a lui-même rédigé sur le spiritualisme en Hollande. Ce travail qui sera complété par la suite sera présenté au Congrès de La Haye.

Le rapport du Secrétaire est adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport du trésorier. — M. Ripert donne lecture de la lettre et du rapport de M. Pauchard, Trésorier, ainsi que du relevé de ses comptes. Il signale au Comité que M. Pauchard n'ayant pu communiquer son livre de comptabilité, les censeurs MM. Beversluis et Jean Booss, ont accepté les comptes donnés sous bénéfice d'un examen ultérieur lors du Congrès de La Haye.

Le Comité est d'accord pour accepter les comptes de M. Pauchard et prier celui-ci de produire ses livres au prochain congrès pour examen.

M. Oaten remarque que la situation financière de la F.S.I. est assez favorable puisque le solde créditeur s'élève à :

Francs suisses : 5.859,02 (encaisse de M. Pauchard, à Genève).

Francs français : 2.052,53 (encaisse du Secrétariat, à Paris).

Après examen par le Comité des versements effectués par les Fédérations affiliées et le retard dans le paiement des cotisations de Cuba, des Indes et du Mexique, M. Ripert fait remarquer que ce dernier pays lui a écrit annonçant sous peu le paiement de sa contribution. Puis il prie le Docteur Lemmel, qui représente la *Fédération Spirite Espagnole*, de vouloir bien faire le nécessaire auprès de leurs Frères de Cuba, non pas seulement pour leur demander le paiement de leur cotisation mais pour qu'ils se tiennent en contact plus étroit avec la F.S.I.

M. Oaten fait remarquer que Cuba publie un très grand nombre de journaux et revues spirites et doit par conséquent disposer de certains moyens.

Le Docteur Lemmel informe le Comité qu'ils ont eu, à la *Fédération Spirite Espagnole*, une petite fête au cours de laquelle ont été lus des messages de sympathie adressés par les Fédérations de Cuba et des Philippines. Il ajoute que la F.S.E. ne manquera pas d'agir fraternellement pour que les fédérations de langue espagnole adressent à la F.S.I. leurs rapports, et à M. Pauchard, Trésorier leur cotisation.

M. Oaten dit que quand un pays est pauvre on ne peut exiger qu'il paye intégralement sa cotisation mais on lui demande de faire un effort financier pour le versement d'une petite contribution, ce sera pour lui un moyen de plus de ne pas perdre contact avec la F.S.I. Il est évident que le monde entier est gêné au point de vue financier, mais il est toujours possible de faire preuve de bonne volonté par le paiement d'une contribution si petite soit-elle.

Volume du Congrès de Londres. — M. Oaten demande combien de volumes du Congrès de Londres restent invendus.

M. Rivière : D'après l'inventaire, il en reste 108.

M. Ripert rappelle que nos frères portugais ont entrepris la traduction du dit volume et que celui-ci vient de paraître.

M. Berry dit que la Fédération anglaise a envoyé gratuitement à un très grand nombe de bibliothèques populaires des exemplaires du volume du Congrès et fait remarquer combien la lecture peut en être utile pour le public.

M. Ripert déclare qu'il tient à confesser que la traduction de la partie anglaise du volume n'a pas été aussi bonne qu'il l'aurait voulu ; il rappelle que M. Oaten lui a dit que si l'on s'était adressé à lui pour la correction des épreuves anglaises le texte y aurait gagné. Le concours du Président sera mis à profit pour l'avenir.

Médiumnité Guérissante : M. Ripert dit avoir reçu de *l'Union Spirite Française*, sur cette question, un important rapport de M. Andry-Bourgeois, il rappelle en quelques mots que la *médiumnité* et, en particulier, la *médiumnité guérissante*, objet du prochain congrès de La Haye, doit être à nouveau signalée comme but des études que poursuivent les diverses sociétés et fédérations en vue de ce même congrès. Ceci ouvre pour le Comité le débat suivant :

Sir Conan Doyle. — Le Président rappelle au Comité que Sir Conan Doyle a été le président d'honneur de la F.S.I. et que bien qu'étant maintenant de l'autre côté du voile il continue à nous aider d'une manière active et que certainement aujourd'hui il est parmi nous. M. Oaten pense qu'il serait heureux que le Comité adresse un message à Lady Conan Doyle pour lui dire combien la pensée de son mari nous aide dans notre travail spirituel. Le Comité se rallie à la proposition de son Président.

Le message suivant est expédié par le Secrétaire Général :

« Dear Lady Doyle : A la réunion annuelle du Comité Général de la Fédération « Spirite Internationale tenue à Paris, le 15 *octobre, les membres du Comité m'ont « chargé de vous exprimer leur haute appréciation de l'œuvre accomplie par Sir « Arthur Conan Doyle en faveur du Spiritualisme et les services exceptionnels qu'il a « rendus à la Fédération Spirite Internationale dont il fut le Président d'Honneur. « Nous espérons qu'il voudra bien continuer à nous guider et à nous inspirer.*

« En même temps nous vous adressons ainsi qu'à votre famille nos sincères con- « doléances et prions que l'amour de vos amis et la présence de Sir Arthur vous « soutiennent vous et les vôtres. — Vos dévoués ».

Organisation du Congrès Spirite International de La Haye en 1931. — M. Oaten rappelle qu'étant allé à La Haye en Juin dernier pour les travaux préparatoires du Congrès, il a visité la salle du prochain Congrès qu'il juge tout à fait convenable et suffisamment grande.

Puis M. Goedhart expose au Comité les travaux du Comité d'Organisation dont il est le Président. Il donne lecture de l'appel qu'il propose d'envoyer à toutes les sociétés spirites de tous les pays. Il compte le faire tirer en français, anglais, hollandais et allemand. Pour l'espagnol et le portugais, il demandera à la *Fédération Spirite Espagnole* de vouloir bien traduire cet appel dans leur langage après l'avoir reçu en Français, ce que M. Lemmel accepte très volontiers.

Au sujet du délai fixé dans l'Appel pour l'envoi des rapports, M. Ripert demande que la date extrême d'envoi soit reportée à fin Mai. Tout le monde est d'accord sur ce point. On décide donc d'ajouter au texte de l'appel : « Aucun rapport ne sera considéré qui parviendra au Secrétariat après le 31 mai « 1931. »

En ce qui concerne la souscription au Congrès, M. Goedhart propose de compléter le paragraphe s'y rapportant par ceci : « Toute personne qui en- « verra 5 shillings sera membre du Congrès sans cependant avoir droit au vo- « lume des rapports. »

Personne n'ayant d'observation à présenter sur le texte de l'Appel, celui-ci est accepté à l'unanimité.

M. Goedhart s'informe du nombre d'exemplaires à faire tirer de l'Appel. Le Comité décide 500 en français et 2.000 en anglais.

M. Lemmel est d'avis qu'il faut un fort tirage, le Congrès est, dit-il, une occasion unique de montrer au monde l'importance du mouvement spiritualiste, il ne faut pas regarder à quelques milliers de feuilles. Si nous voulons faire de la propagande il est nécessaire que nous puissions toucher le plus grand nombre de personnes ; nous n'avons pas à nous adresser aux convaincus mais au public qui ne sait rien du spiritisme.

M. Ripert résumant l'impression générale trouve très belle l'idée de M. Lemmel mais pense que la propagande en faveur du Congrès devra être as-

surée dans chaque pays par les organes spiritualistes de chacune des Fédérations nationales.

Le Comité retient la date du vendredi 4 au jeudi 10 septembre 1931, pour le congrès Mondial de La Haye. Quatre sections seront crées : a) phénomènes psychiques ; b) médiumnité guérissante ; c) doctrine ; d) propagande.

Présidence d'honneur. — La question se présente de savoir qui succèdera à Sir Conan Doyle, comme Président d'Honneur de la F.S.I. Après discussion, Nos amis anglais sont d'avis de l'offrir de même que la Présidence d'honneur du prochain congrès, à Lady Conan Doyle. M. Oaten est chargé de transmettre cette prière à Lady Doyle, il pense que celle-ci acceptera et que peut-être quelques membres de sa famille viendraient avec elle à La Haye.

M. Goedhart qui a préparé une liste des personnes susceptibles de faire partie du Comité d'Honneur du Congrès, soumet cette liste au Comité général qui en fait le pointage.

M. Oaten propose de demander à chaque président ou vice-président des Fédérations nationales s'ils désirent faire partie du Comité d'Honneur du Congrès de La Haye, ce qui est adopté. M. Goedhart pense qu'il serait utile que MM. Oaten et Ripert se rendent à La Haye dans les premiers jours de Juin 1931 pour se joindre au Comité d'Organisation en vue d'une collaboration aux derniers préparatifs du Congrès.

M. Goedhart donne lecture du programme qu'il a établi et que le Comité approuve.

M. Ripert fait remarquer que le dimanche, pendant le Congrès, M. Oaten conduira un service religieux libéral ; ce dernier aspect, dit-il, est très important pour montrer au monde la largeur d'esprit de la F.S.I. dans les questions religieuses. — Ce service avait été donné à Londres en 1928 mais pas à Paris en 1925.

Le Comité en donnant son accord au sujet du programme du Congrès dit tout son désir d'aider nos frères hollandais dans toute la mesure possible.

Mémorial Conan Doyle. — Le Président fait part au Comité du projet de nos frères anglais d'élever un mémorial à Conan Doyle. Tout d'abord l'idée avait été d'édifier un monument, mais on a pensé par la suite employer les fonds qui seraient souscrits à la construction d'une sorte de « Maison des Spiritualistes » qui comprendrait entre autres des salles de séances et des conférences, une organisation pour soigner les malades, etc. Cette maison serait le centre où seraient accueillis les spiritualistes venus visiter Londres. Une sorte de bureau de bienfaisance serait annexé pour la distribution aux nécessiteux des fonds versés par les spiritualistes anglais et autres.

M. Oaten demande que chaque pays fasse de son mieux pour recueillir une petite contribution et que pour cela le projet du mémorial soit porté à la connaissance des spiritualistes par la presse de chaque pays.

Prochainement *The Two Worlds* plubliera à ce sujet un appel qui exposera le projet d'une manière détaillée afin que le lecteur en comprenne bien le but et l'objet ; M. Oaten serait heureux que les Fédérations de chaque pays fassent de même dans leur organe.

M. Ripert informe le Comité que la question d'une participation de la F. S. I. a déjà été examinée le matin par le Comité Exécutif ; celui-ci était d'avis de proposer une contribution de 250 *francs-or*. Le Comité étant d'accord dans ce sens, émet un vote favorable unanime.

M. Montandon demande à qui doivent être adressés les dons.

M. Oaten répond : au directeur de la « Lloyds Bank » à Londres, ou, plus simplement, aux bureaux du secrétariat général de la F. S. I., 8, rue Copernic, à Paris (16e).

M. Oaten demande à M. Montandon s'il existe des revues psychiques en Suisse.

M. Montandon répond qu'il n'en existe aucune mais qu'il pense que la *Revue Spirite,* assez répandue en Suisse, parlera du projet.

Dictionnaire. — Il semble bien que l'idée générale parmi les fédérations est de s'en tenir au glossaire de Myers en décidant qu'à chaque congrès une Commission du Dictionnaire soit nommée qui étudierait les adjonctions à faire au dit glossaire. Il y a trop de mots nouveaux préconisés par trop de groupes et l'on ne peut tout accepter.

Demandes d'affiliations. — M. Ripert fait part au Comité d'une demande d'affiliation à la F. S. I. faite par une société autrichienne. Il propose d'attendre avant de l'accepter au sein de la Fédération que ce groupement soit en mesure de verser une petite contribution financière.

M. Oaten pense qu'on pourrait au moins leur demander la contribution fixe portée aux statuts, soit 50 francs-or.

Membres honoraires. — M. Knott est d'avis qu'il serait urgent que l'on rappelle aux membres honoraires le versement de leur cotisation en retard.

M. Ripert indique que seule Mme de Herrenschwand a payé spontanément sa cotisation de 1930. Un appel sera lancé aux retardataires.

Pacifisme. — M. Oaten fait savoir qu'un de nos sympathisants anglais lui a fait la proposition que chaque année, à une époque déterminée, un dimanche soit consacré à la Paix, il a même proposé le deuxième dimanche de novembre.

L'idée est approuvée par le Comité pour que chaque Fédération y réponde par une manifestation appropriée.

Le Président insiste pour qu'à chaque congrès une section spéciale soit réservée à l'*organisation de la Paix* dans le monde et affirme ainsi nos tendances spiritualistes. Il demande que le Secrétariat général soit chargé de rédiger une motion sur la Paix qui ferait l'objet d'une lecture et d'une discussion au Congrès de La Haye. M. Oaten ajoute que la motion sur la paix, présentée par M. Beversluis, soit réservée aussi pour le prochain congrès. Le Comité est d'accord.

Le Président ayant demandé si quelqu'un a encore une question d'ordre général à poser, M. Rivière fait part au Comité d'une lettre reçue de la *Fédération Spirite Portugaise* avisant de son changement de bureau et donnant un aperçu de ses travaux et de sa propagande, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent, suscitées surtout par l'opposition religieuse.

M. Oaten fait savoir qu'en Angleterre des lois désuètes font que les médiums poursuivis tombent immédiatement sous le coup de la Loi. Cependant l'intervention de Conan Doyle et de plusieurs députés au Parlement amènera très probablement une modification de la loi en faveur des médiums, notamment ceci : que le médium agirait sous la responsabilité entière d'une association dûment accréditée pour le recommander.

Le Président fait remarquer que, contre toute vraisemblance, les députés catholiques anglais ont voté pour la liberté de conscience.

M. Montandon demande à M. Oaten pourquoi en Angleterre des médiums dont les noms sont connus de tous, qui travaillent dans différents cercles publics ne sont pas poursuivis.

M. Oaten répond que l'opinion publique étant tout à fait en faveur de la liberté de discussion on n'ose pas les empêcher de parler en public. Dans les réunions peu nombreuses la loi sévit mais dans les grandes réunions elle hésite et laisse faire.

M. Lemmel, parlant au nom de la *Fédération Spirite Espagnole* qu'il représente et de son Président, le professeur Asmara, offre à la F. S. I. toute la collaboration possible pour le développement du spiritualisme. Il rappelle qu'en Espagne les spiritualistes se trouvent dans la même situation que

les frères anglais mais qu'ils rencontrent moins de tolérance de la part du monde religieux.

M. Lemmel précise que la *Fédération Spirite Espagnole* poursuit sa propagande envers et contre tous; malgré toutes les difficultés qu'elle a eu à surmonter elle a donné des conférences publiques, elle a doublé le nombre de ses membres en peu de temps; elle est entrain de constituer un fonds pour la création d'une « Maison des Spirites » en Espagne et l'organisation de tournées de conférences par des personnalités les plus compétentes des sciences, des lettres et de la politique afin de donner le droit de cité aux spirites en Espagne, ceux-ci y étant encore aujourd'hui très critiqués.

Congrès Spirite International de 1934. — C'est aussi pour atteindre ce but que la *Fédération Spirite Espagnole,* qui disposera alors d'un local, demande au Comité, par son délégué, le docteur Lemmel, de bien vouloir accepter que le « Congrès Spirite International » de 1934 soit tenu à Barcelone. Le grand avantage serait de réunir tous les spirites de l'Amérique latine, ce qui ne manquerait pas de donner à notre mouvement une grande force et une grande autorité.

M. Oaten demande si nous devons considérer cette offre comme ferme pour un congrès qui n'aura lieu que dans quatre ans ?

M. Lemmel répond que sa proposition, faite au nom de la *Fédération Espagnole,* est ferme car dans sa dernière réunion, sur la proposition de l'un des membres du Comité, M. Lemmel a été chargé d'offrir au Comité de la F. S. I. l'hospitalité de Barcelone pour le congrès qui suivrait celui de La Haye.

M. Oaten demande si le Gouvernement espagnol ne fera aucune opposition.

M. Lemmel répond que le Congrès pourra avoir lieu.

M. Oaten demande au Comité s'il n'y a pas d'autre invitation de pays pour tenir le Congrès de 1934.

M. Lemmel répond qu'il serait certainement plus utile de réunir le Congrès à Barcelonne qu'à Copenhague par exemple, car si les circonstances le permettent ce sera l'occasion d'une véritable et magnifiique démonstration publique en faveur du spiritisme.

M. Ripert est d'avis que la proposition de M. Lemmel est extrêmement intéressante, il l'en remercie au nom du Comité et le prie d'être près de nos frères de la *Fédération Spirite Espagnole* l'interprète des remerciements du Comité Général.

M. Ripert fait encore part au Comité Général de la parution de la traduction portugaise des comptes rendus du *Congrès Spirite International de Londres.* Le Comité adresse ses meilleurs remerciements à la « Société Portugaise d'investigation psychique » qui a assumé la charge de ces travail.

M. Oaten termine la séance en remerçiant le Comité de la manière diligente et méthodique dont a été conduit le travail.

La réunion prend fin à 5 h. 30.

APPEL

Notre Trésorier nous prie de rappeler à nos *membres honoraires* le versement de leur cotisation pour l'année 1930. Nous seront très obligés aux retardataires de bien vouloir faire parvenir leur versement directement à M. Pauchard, trésorier, 12, rue Carteret, Genève.

Rapport du Secrétaire général

C'est avec une émotion profonde qu'en traçant les premières lignes de ce rapport nous évoquons la grande figure de notre Président d'honneur, récemment passé au delà du voile qui nous cache encore le monde invisible. Nous voulons ici dire à sa veuve d'abord et à sa famille toute l'émotion, toutes les respectueuses et fraternelles pensées avec lesquelles nous avons partagé leur grande douleur.

Sir Arthur Conan Doyle laisse en chacun de nous un souvenir ineffaçable non seulement comme écrivain spiritualiste mais plus encore comme le modèle même du spiritualiste dont la conviction se traduit dans les actes d'une vie tout entière. Il fut assez persévérant dans la recherche pour acquérir une conviction parfaite, et ceci fait, il eut le rare courage de mettre tout son être au service de son idéal sans redouter ni la critique ni les râilleries. Son départ nous laisse une grande douleur, son souvenir nous reste une grande joie. Je l'associe pour ma part aux figures des Christs que nous possédons encore datant des premiers siècles de l'ére chrétienne où le divin maître et représenté non pas vaincu par la souffrance mais bien glorieux et rayonnant de la joie que devait lui donner sa grande mission remplie. Sir Arthur Conan Doyle est mort comme il avait vécu en affirmant joyeusement une foi indéfectible dans la vie qui ne meurt pas. Puisse son vibrant exemple nous inspirer tout comme il l'a voulu faire dans cette lettre ouverte qu'il adressait récemment encore « A ceux de sa génération ».

*
* *

Le rapport de votre Secrétaire général s'efforce depuis quelques années de montrer comment l'enseignement spirite se développe en s'adaptant aux nécessités du monde moderne.

C'est le propre de la loi d'évolution soulignée par le fondateur de la doctrine qui fait que le spiritisme doit descendre des réalités transcendantes vers la vie en donnant à celle-ci toute sa valeur et son sens véritable. Ce processus, à l'ouverture des temps nouveaux, doit être mise en pleine lumière.

Jamais la vie humaine n'a été plus gravement menacée dans son essence, c'est-à-dire dans son sens spirituel, qu'elle ne l'est aujourd'hui; jamais encore la conscience de l'humanité n'a eu à intervenir et à se prononcer dans des problèmes de l'ordre de ceux qui sont maintenant devant nous. Non seulement la spiritualité des groupements religieux ne paraît plus efficace — les religions ont perdu la foi — mais l'ordre matériel du monde, sa sécurité, sa vie enfin paraissent de plus en plus instables et menacés des pires effondrements. Les valeurs morales d'avant-guerre sont démonétisées, les valeurs économiques elles-mêmes ne semblent plus échangeables de nation à nation. Les progrès du monde matériel deviennent si grands, nos machines ont atteint une telle puissance de production — le danger devient si imminent — qu'aucune école philosophique ou morale n'ose se permettre d'en montrer toute l'étendue en proclamant qu'une trève spirituelle nous est immédiatement indispensable.

La guerre économique, dans cette humanité trop riche, est partout. Les nations les mieux favorisées et les plus puissantes matériellement connaissent « la crise » et sont aux abois. La crise se développe et gagne constamment des régions et des industries nouvelles, le chômage est partout. Cependant, enfermés dans leur tour d'ivoire, les conducteurs des peuples ne voient pas venir l'orage prochain, plus redoutable encore que celui dont nous sortons. Sommes-nous encore aux temps d'hier où la course aux armements semblait seule pouvoir assurer la Paix ? Ou ou contraire, ne savons-nous pas que la Paix est, par nature, étrangère aux conceptions matérialistes qui sont encore en honneur partout et font croire que la raison du plus fort est toujours la meilleure! Disons que les spiritualistes de toute école seront

prochainement appelés à montrer au monde combien *la spiritualité*, aujourd'hui plus que jamais, *est la seule loi qui puisse gouverner et inspirer la réorganisation du monde matériel et économique*. Notre philosophie affirme que le temporel doit recevoir ses directives du monde invisible dont ce plan-ci n'est qu'une manifestation. Dans ce sens, pour dire toute notre pensée, nous applaudissons aux lignes récentes de Sir Olivier Lodge : « Si seulement la loi d'amour du prochain était introduite « *effectivement* dans la vie des hommes, quelle simplification ce serait. Plus de « crime, *L'amour comme accomplissement de la loi*. Si mieux encore, cette loi « était étendue aux relations internationales (les nations sont maintenant plus « voisines que jamais) toute guerre serait réellement bannie. La prospérité des « uns s'étendrait à tous les autres... Là est le But qu'avec toutes nos forces nous « devons poursuivre et ce Royaume de Dieu viendra vers nous certainement. « L'humanité comprenant la loi d'amour accomplira la Volonté divine à l'aide « des êtres libres créés par Dieu Lui-même. Nous comprendrons alors que Son « service est la seule liberté réelle. (« *Demonstrated survival* », publié dans la série des brochures de la *London Spiritualist Alliance*, page 33.)

Comment la doctrine spirite va-t-elle prendre rang dans le réveil des forces spirituelles que nous devons espérer ? Simplement en prenant au pied de la lettre la profonde signification de son enseignement : survie de la conscience, évolution infinie de celle-ci, loi de causalité. Si seulement les spirites existant déjà dans le monde entier vivaient une vie animée par ces certitudes, une route sans cesse plus large s'établirait entre le monde des hommes et ce monde des réalités transcendantes d'où descend toute connaissance et toute Paix. Telle est notre tâche et tel sera notre commun effort, certains que le secours des grands êtres spirituels ne manquera pas de répondre à notre prière ardente pour que la Paix descende sur tous les hommes.

*
* *

L'organisation du Congrès de l'année prochaine à La Haye doit retenir toute notre attention. Comme pour tous les congrès précédents les rapports et les inscriptions ne nous parviendront sans doute que tardivement, nous aurons intérêt à renouveler près de nos fédérations notre appel et nos demandes d'une manière plus pressante encore.

Pour l'organisation matérielle, nos frères hollandais semblent avoir réuni d'importants moyens d'action. Ils pourront, dès maintenant, si vous le voulez bien, lancer un appel par la voie de tous les organes auxquels nous avons accès. Nous avons pensé qu'il était préférable de ne pas publier cet appel trop tôt pour que son effet soit plus certain. Notre sujet principal, LA MÉDIUMNITÉ ET LES CONDITIONS LÉGALES ET MATÉRIELLES *de son exercice* seront de nouveau rappelées à nos correspondants. Nos frères hollandais nous diront certainement quelques détails de leurs travaux préparatoires.

Une demande d'inscription nous est parvenue de la *Hispano American Association*. Conformément à notre usage, nous avons demandé quelques informations à la Fédération existant aux Etats-Unis, pays d'où émanait la demande. M. Grimshaw doit nous informer sur le but poursuivi par cette société.

Comme chaque année nous écouterons la voix autorisée de notre Trésorier et nous adresserons un très pressant appel à toutes nos fédérations pour que toutes les cotisations en retard nous soient versées d'urgence car l'année du congrès prochain demandera de notre part certaines dépenses inaccoutumées.

Je termine en souhaitant que nos aides invisibles fassent que nos efforts pour le succès du Congrès de la La Haye soient couronnés du meilleur succès.

A. RIPERT.

Fédération Spirite Internationale

SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

AFRIQUE DU SUD. — Spiritualist Union of South Africa.
66, Winchester House, Loveday Street, Johannesburg (South-Africa).

ALLEMAGNE. — « **Wahrer Weg** », Heidornstr. I. II, Hanover.

ANGLETERRE. — Spiritualist's National Union.
Broadway Chambers, 162, London Road, Manchester.

British Spiritualist's Lyceum Union, 20, Toad Lane, Rochdale.

ARGENTINE. — Confederacion Espiritista Argentina,
Estados Unidos, 1609, Buenos-Aires (Rep. Argentine).

BELGIQUE. — Union Spirite Belge, 8, rue des Biez, Liège.

BRESIL. — Federaçâo Espirita Brazileira, Rio de Janeiro, 28 et 30, Avenida Passos.

CUBA. — Sociedad Espiritista de Cuba, Habana (Cuba), Lealtad 120.

ESPAGNE. — Federacion Espirita Espanola, Diputacion, 95, Pral, Barcelone.

FRANCE. — Union Spirite Française, 8, rue Copernic, Paris, 16e.

HOLLANDE. — Vereeniging van Spiritisten « **Harmonia** », Dunklerstraat 4, La Haye.

INDES ANGLAISES. — Indian Spiritualist Society, 51, Govardhandas Building, Girgaon, Bombay (Indes Britanniques).

MEXIQUE. — Federacion Espirita Mexicana, Apartado postal 1500 Mexico D. F. (Mexique).

SUISSE. — Société d'Etudes Psychiques de Genève, 12, rue Carteret.

PORTUGAL. — Centre « Luz e Amor », 242 r/c Rua Penha de Franca. Lisbonne.

U. S. A. — National Spiritualist Association, 600, Pensylvania, Ave, Washington D. C.

CANADA. — Spiritualist national Union of Canada, 847, Dovercourt Road Toronto, 4.